

## Cadeau de noel par le CE je n ai pas eu le droit au cheque kdo

## Par alain2, le 11/12/2013 à 15:47

Normalement, ts les ans, j ai droit au KDO Noël pr mon fils par le CE. Or je travaille depuis 7 ans ds la mm entreprise et mon fils n y a eu le droit qu 1 fois sur 2. En sachant qu après avoir travailler + d 1 an, mon fils n a pas eu son premier Kdo. Aujourd hui, à nv on me dit : " tu ne l auras pas car document non rempli ( rempli 3 fois en 7 ans). De plus une de mes collègues a eu 1 avis lui indiquant qu elle n a pas rempli ce doc. Moi, je n ai rien reçu. Mon fils a 8 ans. De plus, j avais demandé à 1 membre du CE si je devais remplir à nv le doc. Il m a répondu par la négation. J ai besoin financièrement de ce chèque Kdo afin d offrir à mon fils 1 joli cadeau ( 30€) Est ce normale ce genre d attidude? 2 poids 2 mesures. 1 entreprise finance des plus pr ses salariés et certains se permettent de leur priver d 1 mieux. ??? Merci d avoir la bonté de me répondre et quel recours ai je?

## Par P.M., le 11/12/2013 à 17:23

## Bonjour,

Il faudrait éventuellement consulter la délibération du CE concernant ce chèque cadeau et lorsqu'un document est à remplir, il doit normalement être remis en main propre contre décharge, sinon, il y a risque d'interpréter cela comme une discrimination...

Je vous conseillerais éventuellement de vous rapprocher d'un autre membre du CE que celui qui vous a fait cette réponse ou éventuellement d'interpeler le président su CE par lettre recommandée avec AR avec copie au secrétaire...

Par alain2, le 11/12/2013 à 18:39

Merci pr votre réponse! :))